1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Désignation commerciale	**FIS V Zero 300 T**

Détails sur le fournisseur qui met à disposition l'information de sécurité sur le produit

Information sur l'entreprise	fischerwerke GmbH & Co. KG Klaus-Fischer-Straße 1 D-72178 Waldachtal Téléphone: +49(0)7443 12-0 Fax: +49(0)7443 12-4222 Courriel: info-sdb@fischer.de Internet: www.fischer.de
Dispositif de mise en circulation	fischer S. A. S. 12, rue Livio B.P. 1 82 FR-67022 Strasbourg-Cedex 1 Téléphone: +33 3 88 39 18 67 Fax: +33 3 88 39 80 44 Courriel: info@fischer.fr

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008	Le produit n'est pas classé comme étant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].

Éléments d'étiquetage

Risque pour la santé	Aucune information disponible.
Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	Aucune information disponible.
Indication de danger	Aucune information disponible.
Consignes de danger	Aucune information disponible.
Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Le produit ne doit pas être caractérisé selon l'Ordonnance européenne n ° 1272/2008 [CLP].

3. Composition/informations sur les composants

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
En cas d'inhalation	Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
En cas de contact avec les yeux	Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.
En cas d'ingestion	Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun symptôme connu jusqu'à présent. Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

L'assistance médicale immédiate	En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
Un traitement médical spécial	Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	brouillard, (eau), Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, Poudre d'extinction
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

même, par leurs produits de combustion ou par les gaz déga

Conseils aux pompiers

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).
Autres indications sur la lutte contre les incendies	Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pour les non-secouristes Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle: Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Eloigner toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes	Référence à d'autres sections : 7 / 8 / 13

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Conserver le récipient bien fermé. Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs	Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Stocker conformément à la réglementation locale.
Matériaux inappropriés pour les conteneurs	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
TRGS 510	10-13
Température de stockage recommandée	+5 - 25 °C

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143).
Remarque	Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).
Protection des mains	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Matière appropriée	Gants de protection conformes à EN 374. Caoutchouc butyle, CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène), NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc fluoré
Matière non-appropriée	L'usage de gants en PVC ou en caoutchouc n'est pas recommandé.
Epaisseur de la matière	min. 0,12 mm
Temps de pénétration	> 60 min
Remarque	Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
allusion	Remplacer en cas d'usure!
Protection des yeux	En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues
Notent	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.
Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. voir la section 6/7
Mesures d'ordre technique	Assurer une aération suffisante.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Pâte
Couleur	vert
Odeur	caractéristique
Seuil d'odorat	non déterminé
Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'éclair [°C]	> 100
Vitesse d'évaporation [kg/(s*m²)]	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-%]	
Valeur limite inférieure	Aucune donnée disponible
Valeur limite supérieure	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur [kPa]	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité [g/cm³]	1,5 -1,7
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Solubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible
Auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition [°C]	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	100 - 300
Viscosité cinématique [mm²/s]	Aucune donnée disponible
propriétés explosives	non explosif.
Propriétés comburantes	Non

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique

Stabilite chimiqué	Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stokage approprié: voir rubrique 7.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Conditions à éviter

Conditions à éviter	Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Matières incompatibles

Matières à éviter	Acides forts et oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale [mg/kg]	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité dermale [mg/kg]	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité par inhalation [mg/l]	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation primaire cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation respiratoires	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets cancérogènes	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénèse	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes	Aucun symptôme connu jusqu'à présent. Aucune information disponible.
Effet caustique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]	
Effets spécifiques	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	
Aspirations_less_hydrocarbons	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité pour le poisson [mg/l]	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour les daphnies [mg/l]	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour les algues [mg/l]	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Pas de données disponibles pour le mélange.

Mobilité dans le sol

Mobilité	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat de la détermination des propriétés PBT (Persistante, Toxique, Bioaccumulable)	Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination	Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Vider les restes. Emballages vides: Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. produit: Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformemément à la réglementation locale.
Code des déchets	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 200000 - DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FR. ACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG	Transport aérien ICAO/IATA
14.1 No ONU	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.2 Description des marchandises	Le produit n'est pas un produit dangereux selon ADR.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon IMDG.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon IATA.
Désignation officielle de transport de l'ONU		Non dangerous good	Non dangerous good
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions	Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive Decopaint	négligeable
Substance dangereuse et cancérigène selon l'annexe II au décret allemand sur les matières dangereuses GefStoffV	Non

Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité	Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité. Cette fiche de données de sécurité contient plus qu'un scénario d'exposition sous forme intégrée. Le contenu de ces scénarios d'exposition ont été repartis dans les sections 1.2, 8, 9, 12, 15 et 16.

16. Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.